

Colloque

"RÉFLEXION SOCIOLOGIQUE
ET JURIDIQUE
SUR LES NOYADES"



**Vendredi 19
octobre 2018**

Petit théâtre de L'arc
esplanade François Mitterrand



Le Creusot
en Bourgogne

FNMNS
FEDERATION NATIONALE DES METIERS DE LA NATATION ET DU BASSIN

- 8h45 : accueil

- 9h : Présentation du colloque et allocution de David Marti, Maire du Creusot et président de la Communauté urbaine Creusot-Montceau

- 9h30 : La dramaturgie lors du procès d'une noyade d'enfant.

Intervention de Maître Claude Antoine Vermorel, avocat connu pour son implication dans la défense des maîtres-nageurs, éducateurs sportifs et professionnels de la montagne.

- 10h : Le droit des baignades

Intervention du Magistrat honoraire Christian Belhache.

En 1987, Christian Belhache a édité, parmi les divers ouvrages qu'il a écrits, "Le droit des baignades", dont la 7e édition vient de sortir. Ses travaux et son engagement en faveur de la natation auprès des plus défavorisés d'entre nous lui valurent l'attribution de la médaille d'argent de la jeunesse et du sport.

- 10h30 : Pause

- 11h : La sécurité des piscines

Intervention du professeur Pascal Lebihain de l'université de Poitiers.

Auteur, entre autres, du livre "La surveillance des piscines publiques. Equipements sportifs".

- 11h30 : La recrudescence des noyades d'enfants

Intervention de Jean-Claude Schwartz, président de la Fédération Nationale des Métiers de la Natation et du Sport (FNMNS), ancien entraîneur de natation et ancien directeur des sports.

- 12h : Pause déjeuner

Voir liste des restaurants à proximité jointe.

- De 13h30 à 16 h

Débat avec les quatre intervenants et le représentant du Ministère.